



UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX

الإتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السلام
ההתאחדות היהודית הצרפתית למען השלום

Membre de



EUROPEAN JEWS
FOR A JUST PEACE

Israël cherche le bâtonnier pour ne pas se faire battre ! Le colloque « Israël face aux défis du droit »

Ce colloque juridique est prévu le 20 juin à Paris et organisé par ... l'ambassade d'Israël à Paris !

Oui, vous avez bien lu.

Les juristes amis d'Israël vont devoir, n'en doutons pas, se livrer à de nombreuses pirouettes pour justifier leurs conceptions du Droit.

Car comment justifier, ou passer sous silence, le non-respect d'innombrables résolutions de l'ONU, celles condamnant la colonisation, le blocus de Gaza, et sans oublier la résolution 194 pour le droit au retour et pour des dédommagements des réfugiés palestiniens ? Comment justifier les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, l'épuration ethnique, la poursuite de la construction du Mur déclaré illégal par la Cour Internationale de Justice, la politique d'apartheid constatée par le Tribunal Russell pour la Palestine ? Comment permettre aux gouvernements alliés de maintenir l'impunité qu'ils accordent à Israël ?

Il est vrai que beaucoup de nuages s'amoncellent sur la tête des dirigeants israéliens et de leurs thuriféraires français : le non-respect des accords passés par l'Etat d'Israël avec les prisonniers politiques palestiniens à l'issue de leur courageuse grève de la faim pour leurs droits, les atteintes au droit de se rendre librement en Palestine, la Campagne internationale de Boycott, Désinvestissement, Sanctions, les conséquences positives possibles de l'admission de la Palestine à l'UNESCO.

Pour contrer ces mises en cause, le Ministère israélien des affaires étrangères et l'Ambassadeur d'Israël tentent donc le colloque juridique : "Israël face aux défis du droit".

Citons quelques extraits de sa présentation : "La journée est organisée en partenariat avec l'Association France Israël, la section française de l'Association internationale des Juristes Juifs (l'AIJJ), le Rassemblement des Avocats Juifs de France (RAJF) – avouons humblement que nous ignorions l'existence d'une telle association ! - et l'Ambassade d'Israël à Paris.(...) "Déjeuner sous la Présidence de Mme Christiane Feral-Schuhl, Bâtonnier de Paris en présence exceptionnelle de Elyakim Rubinstein, Juge de la Cour suprême de l'Etat d'Israël (...)" "Le colloque du 20 juin 2012 à Paris sera suivi d'autres rencontres destinées à consolider et développer le réseau d'experts dans une nouvelle approche de la défense de l'Etat d'Israël."

Tous ces experts ne seront effectivement pas de trop pour tenter de défendre l'indéfendable, la négation du peuple palestinien et de ses droits, la violation des traités et des conventions signés, la

violation de l'accord passé avec les détenus en grève de la faim. Notons la présence « exceptionnelle » d'un juge de la Cour Suprême, présentée comme la marque de l'Etat de droit, alors que cette Cour ne reconnaît ni l'autorité de la Cour Internationale de Justice, et ni celle du Comité des Droits de l'Homme de l'ONU, pas plus que la jurisprudence du TPI pour l'ex-Yougoslavie condamnant le recours à la torture en toutes circonstances !

Cette tentative grossière du gouvernement Netanyahu-Lieberman d'importer le conflit en France doit être dénoncée. Le gouvernement français ne peut rester indifférent devant l'organisation d'un tel colloque où un gouvernement étranger organise publiquement et directement un groupe de pression pour justifier des violations du droit condamnées par les instances internationales. La Présidence du déjeuner d'un tel colloque par le Bâtonnier de Paris devrait interpeler tout avocat des Droits humains. Gageons que le mouvement de solidarité à la lutte du peuple palestinien pour ses droits ne restera pas inerte devant cette provocation !

Le Bureau national de l'UJFP, le 11 juin 2012

Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - 21 ter rue Voltaire, 75011 PARIS
Téléphone : 06 26 25 97 33 · e-mail : contact@ujfp.org · Site : www.ujfp.org